



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :  
D\_2022\_14\_3

L' an deux mille vingt deux, le lundi 17 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de Madame BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 11 Octobre 2022

Présents : 11

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, VARAS-DIARRA Catherine, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal, LABUSSIÈRE Patricia

Votants : 11

**Absent(s)** : BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, BONNAMY Jordane, GUISET Jimmy

**Objet : Cession d'un terrain  
communal au Lotissement  
Chez Mériot**

**Secrétaire de Séance** : Wilfried BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2241-1,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 octobre 2021 portant approbation de principe de la cession,

Considérant le bien immobilier sis lotissement « Chez Mériot », portion de voie d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>, propriété de la commune de Torsac et appartenant au domaine privé communal,

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Décide la cession du bien immobilier susmentionné, conformément au plan de division annexé ;
  - Fixe le prix de vente dudit bien à 10 € le m<sup>2</sup>.
- Les différents frais afférents à cette vente (frais de géomètre, notaire.....) seront à la charge de l'acquéreur.
- Décide qu'une zone non aedificandi sera appliquée et que la commune aura une servitude pour l'accès au réseau d'eau pluviale, dans la mesure où une canalisation enterrée passe à cet endroit.
  - Précise que cette cession sera effectuée par acte notarié.
  - Autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires, à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces nécessaires à la vente du bien.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD



Emis le 17/10/2022, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le 29 NOV. 2022  
Publié sur le site www.torsac.fr le 30 NOV. 2022